Annexe à la délibération n°D2025-6-4-9
Conseil Communautaire du jeudi 26 juin 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200068799-20250626-D2025-6-4-9-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/07/2025
Publication : 08/07/2025

Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de VASSY

Modification n°2

BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 7 mars 2013,
Révision allégée n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 10 novembre 2015
Modification n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 13 avril 2017

Document destiné à l'enquête publique – Juin 2025

NEAPOLIS
3 Allée du Green
14 520
PORT EN BESSIN

Les objectifs et les modalités de la concertation

Par délibération en date du 2 avril 2025, la Communauté de Communes de la Vire au Noireau a défini :

Les objectifs poursuivis qui étaient de permettre à la population :

1/ de prendre connaissance des évolutions qu'il est envisagé d'apporter au PLU de la commune déléguée de VASSY.

2/ de donner un avis en amont de la procédure sur les évolutions envisagées, et le cas échéant de formuler des observations ou propositions sur ces évolutions.

Les modalités permettant de recueillir l'avis du public :

1/ Le dossier de modification n°2 du PLU de la commune déléguée de VASSY a été mis à la disposition du public au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau et en mairie déléguée de VASSY pendant les jours et horaires habituels d'ouverture..

2/ La mise en place d'un registre de concertation ainsi que la possibilité d'envoyer un courrier ou un mail.

La durée de la concertation du jeudi 24 avril 2025, à partir de 9h00, au jeudi 9 mai 2025 jusqu'à 18h00

La réalisation d'un bilan de la concertation en amont de l'enquête publique

Les mesures de publicité réalisées

- Avis au public affiché à la mairie déléguée de VASSY (commune de VALDALLIERE) et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau
- Avis paru dans la presse le 3 avril 2025 – La Voix Le Bocage

L'ensemble des mesures de publicité prévues dans la délibération du 2 avril 2025 a été respecté.

Les contributions de la population

Bilan quantitatif

2 contributions sur le registre papier disponible en mairie déléguée de VASSY.

Sujet abordé par les contributions

Les deux contributions réalisées portent sur des demandes d'étoilages supplémentaires.

Les évolutions du projet résultant de la concertation préalable

La commission « Urbanisme et Habitat » a décidé que le bâtiment localisé sur parcelle AW200 sera étoilé dans le cadre de la présente procédure de modification du PLU de la commune déléguée de VASSY.

L'autre demande d'étoilage enregistrée dans le cadre de la concertation préalable ne sera pas accordée puisqu'une déclaration préalable autorisant le changement de destination est déjà effective.

Le bilan de la concertation

- L'ensemble des modalités de concertation et des mesures de publicité prévues dans la délibération du 2 avril 2025 a été respecté.

- Le dossier bilan de la concertation comprendra :
  - le présent document de présentation du bilan de la concertation
  - la délibération du 2 avril 2025
  - l'extrait du registre papier avec la contribution reçue

- Le bilan de la concertation pourra être consulté en mairie déléguée de VASSY et au siège ainsi que sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau

- Il sera intégré au dossier d'enquête publique.